



# Rochefort, du rêve à la réalité

Etienne BRUNEAU



**En 1999, qui aurait pu croire que la ville de Rochefort serait la première en Wallonie à mettre en place une miellerie collective ? Aujourd'hui, c'est chose faite et l'inauguration du bâtiment est annoncée pour le 14 avril prochain. Nous avons rencontré les promoteurs de ce projet ambitieux.**

Comment promouvoir l'abeille ? Les apiculteurs vieillissent et les problèmes auxquels ils sont confrontés sont de plus en plus nombreux (varroase, tracasseries administratives, pesticides...). Va-t-on vers une disparition progressive de l'activité apicole, avec toutes les répercussions que cela peut avoir sur l'environnement ? Il faut amener des jeunes à se lancer mais ici aussi, les investissements sont de plus en plus lourds et les règles liées à l'hygiène alimentaire font peur. Pourtant, les abeilles sont indispensables, elles contribuent activement à la protection de l'environnement par la pollinisation. Il faut donc tout mettre en œuvre pour aider les apiculteurs à s'adapter pour préserver leur activité et pour inciter de nouvelles personnes à se lancer dans l'apiculture. C'est au départ de ces questions et de ce constat qu'une réflexion a pris place au sein du Cercle apicole de Rochefort. Elle a rapidement débouché sur l'idée de créer un endroit où les apiculteurs pourraient trouver le matériel permettant d'extraire leur miel dans de bonnes conditions. L'idée d'une miellerie collective était lancée. Restait à savoir comment la financer. C'est là que la ville de Rochefort est intervenue. Dans le cadre des opérations de développement rural, il est possible d'obtenir des financements importants (80 %) de la Région wallonne. Il fallait naturellement que la commune participe à ce projet de miellerie. Ce dernier a été introduit à la Commission Locale de Déve-

loppement Rural fin 1999. Ce fut le point de départ de ce projet d'envergure.

La première évaluation budgétaire faisait état d'un montant de 129.000 euros. Vu l'importance du projet, une étude de faisabilité a été réalisée. Après une large consultation des différents interlocuteurs potentiels, elle a débouché sur plusieurs constats :

- le projet était considéré comme viable mais ne générant pas de revenus,
- sa mise en place était également liée à la constitution d'une association sans but lucratif « Miellerie de Rochefort » chargée de la gestion de la miellerie,
- le bâtiment, propriété de la commune, serait simplement loué à l'association, à charge de cette dernière d'assumer les frais de gestion et de financer toutes les modifications éventuelles et le petit matériel nécessaire à l'activité. Il faut préciser que le matériel lourd (30.552 euros : chaîne d'extraction, malaxeur, maturateurs...) fait partie de l'enveloppe des bâtiments.

## UN PÔLE ATTRACTIF POUR TOUS LES APICULTEURS

C'est avec des mots très élogieux que monsieur Jules de Barquin, nouvel échevin en charge du suivi de la CLDR, parle du projet de miellerie collective. Pour lui, il est remarquable à plus d'un titre vu qu'il présente des facettes multiples : vitrine

pour les apiculteurs locaux, qui devrait les aider à améliorer la qualité de leurs miels et à leur offrir de nouvelles pistes de commercialisation, pôle permettant aux apiculteurs de développer une activité plus économique s'ils le désirent, revalorisation de l'image un peu poussiéreuse de l'apiculture, maintien d'un nombre de colonies d'abeilles suffisant dans la région pour assurer la biodiversité... Tout cela ne peut que renforcer l'image dynamique et touristique de sa ville. Il espère que ce projet aura un développement qui dépasse de loin les limites communales en attirant de nombreux apiculteurs de la région. Il s'agit d'une initiative communale assez originale qui est, faut-il le souligner, une première en Région wallonne. C'est probablement pour toutes ces raisons que le conseil communal a soutenu le projet à l'unanimité.

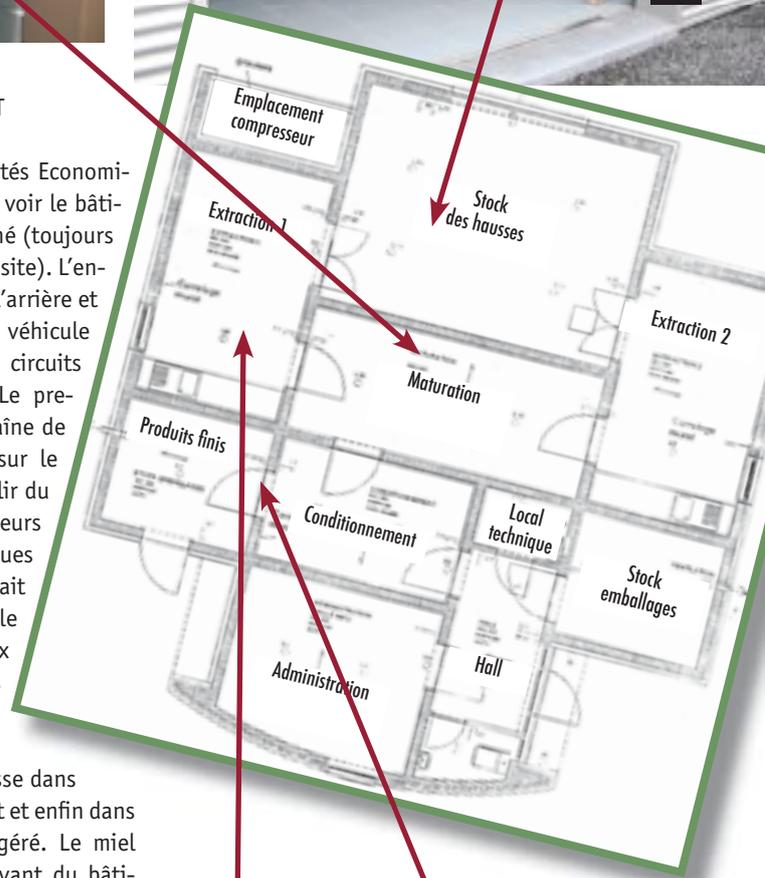
### UN TRAVAIL COLLECTIF

Comme nous le dit Christophe Michel, pour arriver à cela, un travail collectif a été nécessaire. Il a fallu fédérer toutes les forces vives locales et convaincre les apiculteurs que ce projet n'avait pas pour objectif de faire disparaître les petits apiculteurs, bien au contraire. On ne compte plus le nombre d'heures passées en réunion interne, en suivi de dossier administratif, en analyse technique ou financière. Chacun avait ses points de prédilection. Au début, nous sommes allés visiter plusieurs mielleries importantes pour nous permettre de mieux cerner les besoins. Ensuite, nous avons fait appel à plusieurs spécialistes (Estelle Gillon, Unité de Technologie des Industries Agro-alimentaires pour les contraintes liées à l'HACCP) qui nous ont aidés dans notre démarche. Des documents ont également été mis en place : charte d'honneur pour les apiculteurs qui s'engagent à fournir un miel de qualité, document technique pour l'utilisation de la miellerie...



### LE BÂTIMENT

Sur le haut du Parc d'Activités Economiques de Rochefort, on peut voir le bâtiment qui vient d'être terminé (toujours sans courant lors de notre visite). L'entrée principale est située à l'arrière et permet de rentrer avec un véhicule chargé de hausses. Deux circuits d'extraction sont prévus. Le premier donne accès à une chaîne de type professionnel située sur le côté, l'autre devrait accueillir du matériel adapté aux apiculteurs ne disposant que de quelques hausses. Cette pièce serait également utilisée pour le travail de la cire. Ces deux locaux débouchent dans une salle contenant des maturateurs avec un malaxeur mobile. De là, on passe dans un local de conditionnement et enfin dans un local de stockage réfrigéré. Le miel conditionné ressort par l'avant du bâtiment. C'est également à l'avant que l'on trouve un bureau destiné à l'administration. Dans les locaux destinés au travail du miel, les murs sont carrelés jusqu'à 2 mètres de haut. La construction a fait l'objet d'un suivi régulier de la part des apiculteurs qui ont veillé à corriger dans la mesure du possible certaines incohérences laissées par l'architecte (porte de la miellerie trop étroite...).



Le seul point noir vient du coût réel du bâtiment qui a fait pratiquement doubler l'estimation initiale (dernière évaluation du projet à 263.000 euros sans compter le terrain).





## FONCTIONNEMENT

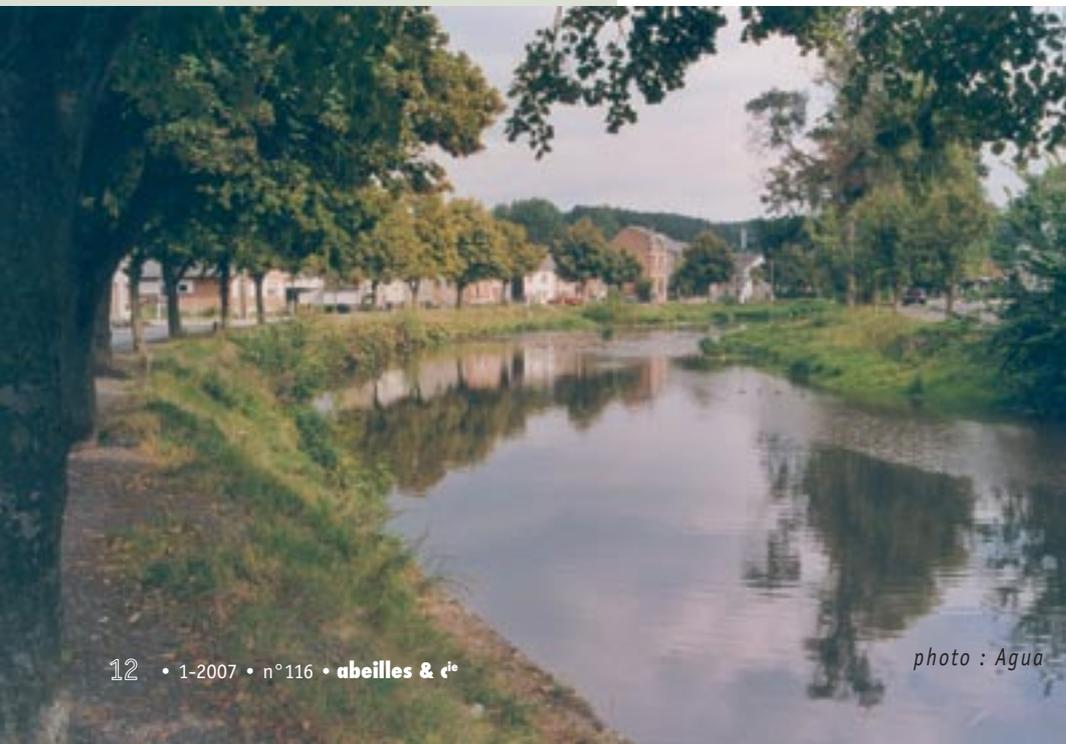
Le cercle apicole de Rochefort compte 80 apiculteurs dont une cinquantaine pourraient être intéressés par ce projet. Dans un premier temps, ce sont probablement les 15 apiculteurs directement impliqués dans l'asbl qui vont profiter de ces installations. La porte est naturellement grande ouverte à tout autre apiculteur qui respecte la charte d'honneur. Il est prévu de demander une participation par kilo de miel extrait dans la miellerie pour couvrir les frais de gestion. Ceux-ci ne devraient pas dépasser 10 % du prix de vente du miel, ce qui reste très raisonnable. Le travail d'encadrement des apiculteurs serait réalisé sur base de bénévolat, du moins dans un premier temps.

Alain Mouton, Christophe Michel et André Bosseaux sont assez confiants pour l'avenir. Il est certain qu'il faudra attendre plusieurs années avant de pouvoir tirer un premier bilan de l'opération et analyser son impact sur l'apiculture locale. En fonction de l'ampleur qu'elle prendra, ils pensent déjà à mettre en place une valorisation spécifique des miels extraits dans cette miellerie et, si le besoin s'en fait sentir, à engager un saisonnier pour la gestion des opérations.



## L'INAUGURATION

Rien de tel que de découvrir ce projet par soi-même. L'asbl « Miellerie de Rochefort » vous invite à assister à l'inauguration officielle le samedi 14 avril prochain à 11 h sur le site de la miellerie dans le Parc d'Activités Economiques de Rochefort (entrée rue de Ciney - N 949 ou rue de Dinant - N 911). Cette cérémonie officielle sera suivie du drink de l'amitié. Une restauration sera possible sur place.



Les organisateurs vous attendent nombreux. Venez les encourager et les soutenir.

Pour tous renseignements pratiques et la réservation d'un repas, contacter Alain Mouton par téléphone au +32 (0) 84 / 21 18 82 après 18 h ou par e-mail : [a.mouton@skynet.be](mailto:a.mouton@skynet.be).

photo : Agua